

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 13

Artikel: Introduction à la psychologie [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041162>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pu obtenir aucune faveur, pas même un seul arrêt en cours de route. Nos amis d'entre Romont et Fribourg feront bien de prendre le premier train, s'ils veulent participer à tous les actes de notre congrès.

Il nous a paru inutile d'indiquer l'horaire du retour, qui se fera pour chacun « au petit bonheur ».

II. Nous recommandons en particulier à MM. les instituteurs de se prêter avec complaisance aux ordres de leurs collègues de Romont chargés de l'organisation du cortège.

III. On nous prie d'annoncer qu'une réunion des instituteurs et amis de la sténographie est projetée à l'occasion de notre réunion. Elle aurait lieu après 4 heures, avec l'objet suivant à l'ordre du jour : fondation d'une Société fribourgeoise de sténographie. Les journaux politiques en annonceront l'heure précise et le local.

IV. Le Comité intercantonal de rédaction du *Bulletin-Ecole* se réunira la veille de la fête, mercredi 2 juillet, à l'Hôtel de la Croix-Blanche, à Romont.

Le Bureau.



Introduction à la Psychologie

(Suite.)

Place de la Psychologie dans la classification des sciences. — Selon Aristote, dont nous adoptons ici la classification des sciences, du moins quant à ses principaux traits, les sciences sont, d'après leur but naturel, *spéculatives* ou *pratiques* : spéculatives ou bien théoriques, si elles ont pour fin la connaissance démontrée de la vérité ; pratiques, si en atteignant d'abord la vérité démontrée qui est de leur ressort, elles visent ultérieurement à l'action, ou à la production de quelque chose. Par les premières, on recherche le savoir pour lui-même : par les autres, on sait pour pouvoir, pour donner des règles d'action et pour agir ; aussi, les appelle-t-on encore canoniques et normatives. On pourrait donc dire que la spéculation scientifique est l'explication de ce qui *est* ; la science pratique, l'explication de ce qui *doit être*.

Les sciences spéculatives, toutes abstraites comme sciences, le sont cependant plus ou moins, et, conséquemment à leur degré d'abstraction, on les distingue en sciences *physiques* ou naturelles¹, en sciences *mathématiques* et en sciences *métaphysiques*.

¹ Pour prévenir toute équivoque, nous croyons devoir avertir le lecteur que nous ne faisons pas ici de distinction entre « physique » et « naturel ».

Les sciences physiques ont pour objet tout ce qui, de droit et de fait, est matériel et soumis au changement : l'homme étant, à l'évidence, un composé matériel, toute science qui d'un point de vue quelconque étudie l'homme comme matériel, appartient au groupe des sciences *physiques* et naturelles. On doit donc reconnaître que la Psychologie fait partie de ce groupe, ou tout au moins, pour la raison qui va suivre, qu'il y a une Psychologie *physique, naturelle*.

L'objet des sciences métaphysiques consiste en tout ce qui, à un titre quelconque, est immatériel, enveloppe tout être qui par sa nature n'est pas soumis nécessairement à la condition de la matière. Or, il est dans l'homme un principe constituant, un élément d'être et d'agir qui, par sa nature, est positivement immatériel : c'est *l'âme*. La Psychologie de l'âme humaine, considérée en tant qu'être immatériel, principe d'opérations et de pouvoirs immatériels, est *métaphysique*.

Il faut, par conséquent, distinguer *deux* Psychologies, l'une physique, l'autre métaphysique. La Psychologie, intégralement entendue, est la réunion des deux. Et il n'y a pas lieu de s'étonner de cette distinction, ni d'objecter que c'est là une scission de l'homme, grosse de conséquences : l'homme est comme placé *sur l'horizon*, confinant aux êtres totalement matériels, et aux être purement spirituels¹, et sa nature complexe est comme un foyer qui projette les rayons de plusieurs raisons ou aspects formels propres à morceler la science du « microcosme ».

On remarquera que cette distinction des deux Psychologies, comme d'ailleurs toute la classification aristotélicienne des sciences, se fonde sur leur *fin*, et sur *l'objet*, graduellement abstrait, à expliquer scientifiquement, non pas sur la *méthode* qu'emploient ces disciplines : la distinction selon les méthodes n'est que *secondaire* et dérivée.

Définition de la Psychologie. — 1^o Psychologie *physique* : c'est la science de certains faits psychiques et de leur principe, un ou multiple, en tant que ce principe, au moins dans son activité sinon dans son être, dépend *intrinsèquement* de la matière.

2^o Psychologie *métaphysique* : c'est la science de certains faits psychiques et de leur principe, un ou multiple, en tant que ce principe, dans son activité et dans son être, est *intrinsèquement* indépendant de la matière.

Ces définitions, jointes à ce qui précède, peuvent dès maintenant recevoir un sens intelligible ; elles ne seront toutefois parfaitement entendues qu'au terme des études psychologiques.

Méthode de la Psychologie. — La méthode de la Psychologie *physique* est celle des sciences naturelles et physiques ; la

¹ S. Thomas, *Prologue* au III^e livre des *Sentences* ; *De Sensu et Sensato*, I. 1 ; *II Physic.*, I. 4, fin.

méthode qu'emploie la Psychologie *métaphysique* est ordinai-
rement, sinon exclusivement, celle qu'on nomme *dédutive*.

En Psychologie physique, la méthode usitée est donc *inductive* : ce n'est pas la simple induction, mais le procédé *scientifique inductif*¹. Il consiste en trois moments, c'est-à-dire à *observer*, à *supposer*, à *vérifier* : on observe diligemment les faits, soit d'emblée et spontanément, soit en provoquant l'observation par un expériment ; on fait des hypothèses provisoires ; on expérimente sur les faits bien constatés pour vérifier les hypothèses. « Toute science, dit Wundt, se fait par l'expérience et la pensée. L'expérience fournit les matériaux, la pensée est comme le mortier qui joint les pierres : mais l'édifice a nécessairement besoin du mortier et des pierres. La pensée pure, sans expérience, et l'expérience vide de pensée, sont également impuissantes². »

Il ne faut donc pas répéter ce lieu commun que la méthode *inductive* s'abstient de raisonnement et ne procède qu'*a posteriori* : on démontre en Logique qu'elle implique *l'a priori* et la déduction, au moins dans ses deux derniers moments.

L'observation, en Psychologie, doit être à la fois interne et externe, ou comme on le dit assez improprement, subjective et objective. La première s'appelle encore méthode autoptique, ou bien introspection, si elle atteint le fait présent, rétrospection, si elle fait appel à la mémoire pour la réminiscence de faits passés.

Quand je m'observe moi-même, en prenant conscience des faits psychiques qui se passent en moi, totalement ou partiellement, activement ou passivement, par exemple quand je remarque que j'écris, que je vois cette ligne noire, que mon idée *du* pentagone est accompagnée de l'image interne d'*un* pentagone, j'emploie la méthode introspective. Autant que possible, elle doit se renseigner à l'expérience vivante, primitive, non encore élaborée.

Certes, la conscience immédiate est en psychologie un témoin *nécessaire*, mais elle n'est pas toujours un témoin *suffisamment informé*. « Elle ne suffit pas plus dans les recherches de psychologie que l'œil nu dans les recherches d'optique. » (Taine.) Son aire subit des rétrécissements, son domaine est limité, sa perspicacité est imparfaite. Il y a des faits élémentaires, mais significatifs, qui lui échappent, et les faits mêmes qu'elle atteint sont souvent trop compliqués : alors, son attestation est fatallement incomplète. « Un psychologue qui prétend se rendre compte de ce qui se passe en lui, par la simple introspection, ressemble à un sociologue qui s'installera à sa fenêtre pour observer les passants, et prétendrait, d'après

¹ Voir la Logique.

² *Menschen-u. Thierseele*, Erste Vorlesung.

cette seule observation, comprendre toute l'organisation sociale d'une grande cité. Ces passants, lui dirait-on, vous échappent au détour de la rue...¹ » Enfin, le psychologue qui s'exploré court deux autres risques d'erreur, parce qu'il est juge et partie, et, d'autre part, ne connaissant que son type psychologique, sa propre variété, il est porté à généraliser prématu rémement de modestes observations².

Quant à la mémoire, témoin rétrospectif, elle ne peut être appelée *seule* à déposer : elle *oublie*.

Il faut donc demander un complément, sinon un supplément d'information, à l'observation d'autrui, par la méthode dite externe, objective. Assurément, les faits psychiques observés chez les autres que nous-mêmes, ne seront connus qu'*indirectement* et dans leurs signes extérieurs. On n'entre pas au-dedans de la conscience d'autrui, et, pour interpréter ces signes, il faut encore se servir du témoignage traducteur de sa propre conscience, comme de l'œil devant le champ du plus parfait microscope, de telle sorte que l'introspection est toujours indispensable même dans la méthode objective, et que la Psychologie ne pourrait pas débuter par l'emploi de cette méthode. On imite alors l'astronome qui, par l'analyse spectrale, oblige les astres lointains à révéler la présence en eux de telles ou telles substances chimiques : dans le spectre radieux de sa propre conscience, le psychologue traduit des faits psychiques qu'il n'a pas lui-même vécus, sinon spécifiquement, du moins dans leur individualité concrète³.

Cette méthode d'observation *comparée* se pratique en invitant d'autres que nous à s'observer et à porter témoignage sur eux-mêmes : c'est ici que trouvent leur place les questionnaires, au dispositif ordonné et suggestif, oraux ou écrits. Il peuvent fournir de riches résultats, à condition d'être, une fois remplis, soigneusement dépouillés et convenablement utilisés selon des règles spéciales de critique. On applique encore la même méthode en observant l'expression naïve des faits psychiques chez des personnes non averties, et en étudiant les mœurs, coutumes, usages, les vices, la criminalité, etc., tous les renseignements, en un mot, de la psychologie des peuples.

Les *avantages* de cette méthode sont les suivants : le psychologue n'étant pas juge et partie, y paraît plus désintéressé, plus « objectif », et les faits soumis à l'observation, quoique moins précis et moins isolés que dans l'expérimentation, se trouvent être, par défaut de provocation, plus spontanés et plus vivants pour ainsi dire. En outre, cette méthode a souvent la bonne

¹ E. GOBLOT, *Essai sur la Classification des Sciences*, p. 187.

² A. BINET, *Introduction à la Psychologie expérimentale*. ch. VIII ; J. SULLY, *Les Illusions des Sens et de l'Esprit*, ch. VIII.

³ P. JANET. *L'Automatisme Psychologique*, Introduction, p. 5.

fortune de rencontrer des *sujets* choisis, des variétés moins communes (joueurs d'échecs, grands calculateurs, artistes, inventeurs, professionnels, etc.), des malades, des individus anormaux en qui tel ou tel fait se présente à son plus haut degré, et qui offrent ainsi des *cas privilégiés*. D'où le prolongement de la Psychologie : elle ne s'étend plus seulement à l'homme sain, mais au malade, dont l'état pathologique (exemple : les troubles sensori-moteurs) est souvent d'une grande utilité pour pénétrer des faits trop complexes quand ils se rencontrent à l'état normal. « Il faut, dit Taine, voir l'horloge dérangée pour distinguer les contrepoids et les rouages que nous ne remarquons pas dans l'horloge qui va bien. » Bien plus, la Psychologie, armée de cette méthode, dépasse notre horizon géographique et notre temps, et confinant à la sociologie comme à l'histoire naturelle, elle amplifie son domaine en y faisant rentrer les variétés psychiques manifestées chez des hommes d'autres pays et d'autres races que les nôtres.

(*A suivre.*)

LES MUTUALITÉS SCOLAIRES

(*Suite*)

Leur influence sociale. Malgré l'impulsion imprimée au mouvement mutualiste scolaire par la promulgation d'une loi organique des Sociétés de secours mutuel, en dépit des encouragements des autorités qui soutiennent le zèle des apôtres des « *petites Cavé* » par des récompenses et des distinctions, les résultats obtenus en France jusqu'à l'année dernière, si considérables soient-ils, ne correspondent pas à l'activité mise au service de cette nouvelle propagande.

L'idée mutualiste y progresse sans cesse ; mais on est loin encore du succès « foudroyant » enregistré en Belgique où le nombre des Sociétés de secours passa en un an de deux à cinq mille et celui de leurs adhérents de cent-cinquante à cinq cent mille. Que représentent les quatre cent cinquante mille jeunes mutualistes français dénombrés par les statistiques scolaires officielles à côté du demi-million belge si l'on envisage ces chiffres — si expressifs par eux-mêmes — en regard du nombre des habitants des deux Etats. Ils sont dans la proportion de un à huit, ce qui revient à dire qu'en Belgique la campagne mutualiste a recueilli huit adhésions pendant qu'on en compte une seule au pays de France. Ces chiffres gagneraient en précision s'ils ressortaient d'une comparaison avec le nombre des élèves en âge de scolarité ; les données nous manquent pour l'établir, il nous semble néanmoins que le